

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Femme (France) > Droits, égalité (femme, France) > **Le 8 mars 2018, violences, droits : journée de lutte, journée de grève**

Le 8 mars 2018, violences, droits : journée de lutte, journée de grève

jeudi 8 mars 2018, par [NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 8 mars 2018).

Pour la deuxième année consécutive la CGT, la FSU et Solidaires appellent à la grève le 8 mars, à 15h40, heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées puisqu'elles gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes...

Sommaire

- [La santé : un enjeu majeur des](#)
- [Viol : la question du consente](#)
- [Violences sexuelles : les](#)
- [Après la libération de la](#)

Pour la deuxième année consécutive la CGT, la FSU et Solidaires appellent à la grève le 8 mars, à 15h40, heure à partir de laquelle les femmes ne sont plus payées puisqu'elles gagnent en moyenne 27% de moins que les hommes. Cet appel s'inscrit dans un mouvement international initié, entre autres, par les femmes d'Argentine en lutte contre les violences et les féminicides. Il est relayé également aux États-Unis, dans l'État espagnol et en Italie. La thématique principale avancée est la lutte contre les violences, dans le sillage des mobilisations #MeToo. Mais ce n'est pas l'unique mot d'ordre porté ce 8 mars : pour l'égalité professionnelle, contre la précarité, pour l'accès à l'avortement et à la contraception, contre la lesbophobie et la transphobie, contre le racisme et l'islamophobie, pour le partage des tâches ménagères... toutes ces revendications sont à l'ordre du jour !

Évidemment il ne s'agit pas aujourd'hui d'une grève massive mais l'enjeu est malgré tout important : être en grève et mobilisées dans la rue c'est sortir du témoignage, c'est prendre nos affaires en main, c'est s'inscrire dans la lignée des luttes des femmes, c'est construire un rapport de force face à ce système capitaliste et patriarcal. Il n'y aura pas d'autre solution pour imposer nos revendications que de construire un mouvement autonome large des femmes pour imposer nos propres mots d'ordre féministes et de se lier au mouvement social plus général pour défendre les droits de touTEs et en finir avec l'exploitation et toutes les oppressions.

La santé : un enjeu majeur des luttes féministes, pour les soignantEs et les patientEs



Crédit Photo : Photothèque Rouge/JMB

Le contrôle de leur corps par les femmes passe, entre autres, par le contrôle de leur santé : avortement, contraception et maternité en premier lieu. Or depuis plusieurs années la santé est victime de coupes budgétaires massives.

L'austérité : un danger pour la santé des femmes

Ce sont ainsi plus d'une centaine de CIVG qui ont fermé. Du côté des maternités ce n'est pas mieux : les petites unités de proximité sont fermées au profit des usines à bébés qui renvoient les femmes chez elles à peine 2 jours après avoir accouché, avec les risques et les difficultés que cela implique. Le numerus clausus a pour conséquence un manque flagrant de médecins, et en particuliers de gynécologues, dont le nombre ne cesse de diminuer. Dans le cadre des restrictions budgétaires, des plus en plus de femmes sont incitées à avorter par la méthode médicamenteuse (même après 10 semaines d'aménorrhée), ce qui comporte des risques et provoque des douleurs, et devrait donc être pratiqué avec un suivi médical.

Parallèlement, pour réduire les dépenses, tout est mis en place par les gouvernements pour favoriser l'hospitalisation à domicile, qui asservit les femmes qui doivent prendre soin de leurs proches convalescentEs ou dépendantEs chez eux (la très grande majorité des aidantEs familiaux sont des femmes). Pour les malades isolés, ce sont des aides à domicile, peu formées, mal payées, en temps partiels subis et en contrats précaires, qui seront employées, alors que ces malades devraient l'être à l'hôpital pour assurer un meilleur suivi. Par manque de soins, de nombreux patientEs devront être de nouveau hospitalisés suite à une rechute avec une détérioration de leur état de santé. Cette politique du gouvernement illustre parfaitement la recherche de rentabilité, car une nouvelle hospitalisation génère un nouvel « acte » facturé par l'hôpital...

La prise en charge des violences sexistes est un enjeu particulier pour la santé, la formation et l'éducation. Pour accueillir toutes les victimes de violence sexiste, nous exigeons un service public d'urgence, de médecine, de psychiatrie, avec du personnel en effectif suffisant et formé spécifiquement afin de recueillir et de soutenir la parole de ces victimes. Nous exigeons que les travailleurEs des associations qui s'occupent des victimes aient des contrats de travail dignes et sortent de la précarité. Nous exigeons que les associations bénéficient d'un financement convenable et que leur personnel ne soit pas surexploité en raison de l'absence des moyens nécessaires pour accompagner les victimes : hébergement, attention médicale, accompagnement pour pouvoir réussir l'insertion professionnelle leur permettre de retrouver leur autonomie.

Un salariat massivement féminin, sous-payé, surexploité

Infirmières, sages-femmes, aides-soignantes, personnel des EHPAD, des crèches, aides à domicile : les personnels de santé sont en grande majorité des femmes. En revanche les médecins, les spécialistes, les directeurs de structures sont bien souvent des hommes. Cette hiérarchie existe dans la plupart des métiers, mais est particulièrement flagrante dans ce milieu. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les inégalités salariales existent même dans la fonction publique, notamment chez les médecins. Les stéréotypes sexistes attribuent aux femmes les qualités nécessaires à la prise

en charge des autres : douceur, patience, écoute, attention, etc. De ce fait les compétences des personnels féminins sont très mal reconnues et les salaires sont en conséquence très faibles. En revanche, puisqu'il s'agit de s'occuper d'êtres humains, le système n'hésite pas à jouer sur la conscience professionnelle en imposant des horaires, des tâches, des modalités d'organisation du travail tout simplement insupportables. Stress, port de charges lourdes, horaires décalés, responsabilités importantes... à tout cela s'ajoute un management qui n'a rien à envier à celui de la production avec la même logique de rentabilisation maximum. Le harcèlement sexuel ou le sexisme qui prévaut dans les salles de garde est considéré comme faisant partie de la « culture » de ce milieu et commence à peine à être mis en lumière. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que le mal-être des personnels explose, allant jusqu'au suicide comme on l'a vu à plusieurs reprises récemment. Ces conditions de travail dans un domaine essentiel comme la santé sont inacceptables et mettent en danger patientEs et soignantEs.

Des victoires de travailleurEs de la santé

De nombreuses luttes ont lieu malgré le droit de grève quasi impraticable dans ce secteur du fait de l'obligation de continuité des soins et du sous-effectif chronique. Et récemment nous avons pu nous réjouir de luttes victorieuses. En décembre dernier les grévistes du service de pédopsychiatrie du CHU de Toulouse, après 16 jours de grève totale, ont obtenu satisfaction. Dans de nombreux services de l'hôpital public, le personnel commence à relever la tête face à la dégradation de ses conditions de travail.

En janvier, dans les EHPAD, les salariéEs se sont mobilisés au niveau national. Cela a posé sur la place publique la question du sort réservé dans cette société à nos aînéEs.

Se mobiliser contre les mesures gouvernementales dans le domaine de la santé et de la sécurité sociale est un enjeu majeur pour le mouvement des femmes. Il faut défaire toutes les contre-réformes néolibérales qui détruisent l'hôpital public et sont néfastes pour la santé des habitantEs de ce pays. L'époque est loin où la France avait une réputation avantageuse quant à ses réalisations en matière de santé publique. C'étaient des conquêtes de la période d'après-guerre, que nous perdons les unes après les autres. Aujourd'hui il est urgent d'imposer au gouvernement de donner les moyens pour un vrai service public de soins de qualité pour touTEs avec l'embauche de personnels soignant dans les hôpitaux et EHPAD notamment. Pour cela 2 dates sont d'ores et déjà dans la calendrier : le 15 mars pour les EHPAD et le 22 mars contre la casse du service public.

Viol : la question du consentement au centre des débats



Crédit Photo : Photothèque Rouge/Taous

Deux affaires récentes de viol sur de très jeunes filles de 11 ans ont mis la question du

consentement sur le devant de la scène médiatique. Dans les deux cas, des hommes beaucoup plus âgés ont imposé un acte sexuel avec pénétration.

Dans les deux cas, l'accusation de viol n'a pas été retenue car la justice a estimé qu'il n'était pas prouvé qu'il y ait eu contrainte. Ces décisions sont évidemment insupportables, scandaleuses, la marque d'une justice profondément sexiste et patriarcale.

Notamment à cause de ces deux affaires, le gouvernement a décidé de légiférer sur l'âge minimum de non-consentement. Celui-ci serait fixé à 15 ans. Cela aura pour conséquence que tout acte de pénétration sexuelle par un adulte sur unE mineurE de moins de 15 ans sera automatiquement qualifié de viol et donc jugé en cour d'assises et passible de 20 ans de prison.

Plusieurs questions

D'abord sur la question de l'âge. En cette période où l'ordre moral revient en force, on a le droit d'être méfiante quand on veut nous imposer une limite quant à notre sexualité. Certaines d'entre nous ont fait l'amour à 13 ou 14 ans avec plaisir. S'il y a quelque chose qui se joue au niveau de la différence d'âge, c'est surtout la question du consentement qui se pose.

Ensuite nous ne pouvons balayer la question de la prison d'un revers de main sans nous interroger sur son utilité et son efficacité. Bien sûr, la protection de la (ou des) victime(s) et des femmes est essentielle. Mais dans la perspective d'une autre société, nous devons élaborer d'autres solutions que l'enfermement.

Enfin, quand on voit aujourd'hui la très faible proportion d'affaires de violences sexistes qui donnent lieu à des condamnations, il faut être lucides sur la possibilité de faire reconnaître ce type de violences dans le cadre de la justice actuelle...

Si ce n'est pas oui, c'est NON !

Il y a aujourd'hui dans la législation un gros problème : la loi considère que pour qu'il y ait agression sexuelle ou viol il faut qu'il y ait contrainte, violence, menace ou surprise. Donc si la victime ne proteste pas, parce qu'elle est terrorisée, sidérée ou tétanisée par des mécanismes d'autoprotection, alors la justice peut considérer qu'il n'y a pas de contrainte exercée par l'agresseur, que celui-ci ne s'est pas rendu compte que la victime n'était pas consentante, etc. Un excellent film d'animation a circulé sur les réseaux sociaux, qui faisait la parallèle avec une tasse de thé : ferait-on boire du thé à quelqu'un qui n'a pas dit qu'il en voulait ? Non. Eh bien toucher le corps de quelqu'un, c'est pareil : on ne touche pas quelqu'unE qui n'a pas clairement dit qu'il ou elle était d'accord ! C'est entre autres cela que l'on exprime lorsque l'on dit que « notre corps nous appartient ».

Zone grise, éducation, émancipation et épanouissement

Dans les cas où tout se passe bien, on ne se pose pas trop la question a posteriori de savoir si on était consentante ou pas. Mais combien de femmes ont eu des relations soit par obligation, soit pour « en finir », soit parce qu'elles étaient saoules, ou bien ont regretté le lendemain. Le documentaire *Sexe sans consentement* de Delphine Dhilly et Blandine Grosjean (diffusé mardi 6 mars sur France 2 et visionnable sur internet [\[1\]](#)) explore ce moment où la question du consentement devrait se poser. Les témoignages sont assez éclairants sur la différence de perception entre les hommes et les femmes et clarifie la réalité de ce que l'on appelle la « zone grise ». Il met en lumière les modes de domination et les comportements intégrés par les hommes et par les femmes, qui conduisent celles-ci à ne rien dire et ceux-là à faire quoi qu'il en soit. Pour lutter contre cette oppression, il faut déjà en prendre conscience, la décortiquer, l'analyser en échangeant entre nous les femmes. Il nous sera

alors possible d'apprendre ensemble à réagir autrement, à dire clairement non, à être à l'initiative, à proposer d'autres rapports de séduction et de plaisir.

Il est peu probable que cela se passe simplement et tranquillement : les hommes ne renonceront pas tous spontanément à être dominants, à imposer leur plaisir. Pour que les choses changent, on ne pourra pas non plus compter sur la société pour évoluer « naturellement », car dans le système capitaliste et patriarcal il y a trop d'enjeux de pouvoir, d'argent, de contrôle pour que l'oppression des femmes puisse être éradiquée. Il faudra donc l'imposer par un mouvement féministe, fort, qui remette en question les bases de la société. Alors seulement nous pourrons construire un autre monde où chacunE sera émancipéE des normes et pourra s'épanouir, notamment sexuellement.

Les médias au cœur de la culture du viol

L'affaire Weinstein a particulièrement secoué les médias outre-Atlantique, et nombreuses sont les personnalités médiatiques qui sont tombées à la suite du producteur, comme Kevin Spacey ou encore Louis C.K.

On peut bien évidemment regarder ce phénomène de manière contrastée puisque d'autres hommes dénoncés pour des faits d'agression et de violences restent pour l'instant peu inquiétés comme Johnny Depp ou Woody Allen. Quoique dans le cas de Woody Allen, les choses sont petit à petit en train de changer, puisque plusieurs acteurs et actrices ont fait le choix de ne plus travailler avec lui.

En France, malgré les retombées positives du phénomène MeToo, qu'il s'agisse de la prise de conscience collective ou de la mise en action d'une nouvelle génération féministe, le traitement médiatique reste inchangé, en témoigne la « Une » des Inrocks avec Bertrand Cantat, l'affaire Alexia Daval, ou plus anciennement l'affaire DSK...

Le 9 février dernier, le chanteur Orelsan recevait quant à lui trois récompenses aux Victoires de la Musique, alors qu'il est aussi connu pour avoir fait l'apologie dans ses premières chansons des violences faites aux femmes. Il n'est ni le premier ni le dernier à passer largement entre les mailles du filet et à être encensé par les médias.

Les médias dominants sont un des vecteurs de la réaction et de l'idéologie dominante : la banalisation du traitement des violences faites aux femmes participe de la culture du viol et de la violence. Bien que le #balancetonporc ait été lancé par la journaliste Sandra Muller, suivie par des salariées des médias, l'accompagnement du mouvement MeToo dans les médias français n'a pas toujours été positif, loin de là. Et c'est dans le Monde qu'est parue la tribune des 100 pour la liberté de se faire « importuner ».

Pire, on a pu voir, le vendredi 2 mars, le producteur Dominique Besnehard dire sur le plateau de CNews qu'il voulait « gifler » la féministe Caroline De Haas, déjà victime d'un cyberharcèlement. Ce à quoi le présentateur Jean-Pierre Elkabbach a répondu : « Il est bien possible que vous ne soyez pas le seul ». Et quelques heures plus tard, Besnehard paradait lors de la cérémonie des Césars avec un ruban blanc censé justement être le symbole du refus des violences faites aux femmes...

Violences sexuelles : les chiffres qui font mal



Crédit Photo : DR.

L’Ifop a publiée à 5 jours d’intervalle deux enquêtes sur les violences faites aux femmes : une première sur les violences d’une manière générale [2] puis une seconde sur le harcèlement au travail [3]. Les chiffres viennent appuyer ce que les femmes ont dénoncé massivement sur les réseaux sociaux ces derniers mois.

Plus de la moitié des femmes ont été victimes de remarques déplacées, d’insultes ou de remarques sexistes, et 12 % de viol. Sur ces dernières les conséquences sont importantes, allant jusqu’à la tentative de suicide pour 21 % d’entre elles (contre 5 % dans l’ensemble de la population).

Harcèlement et violences au travail

Évidemment les violences ne s’arrêtent pas à la porte des entreprises : là aussi les chiffres font état de violences massives. Près d’un tiers des femmes ont subi au moins une fois une situation de violence au travail, en premier lieu du harcèlement verbal ou visuel, des gestes ou des remarques déplacées en particulier en rapport au corps. Les pressions pour obtenir un acte de nature sexuelle contre une promotion concernent 8 % des femmes, les contacts physiques légers 11 %, les attouchements 13 %, etc. L’enquête met en évidence des profils qui aggravent les situations de violences. Parmi ceux-ci le fait d’être homo ou bisexuelles est très net. Les cadres et professions intellectuelles, les cheffes d’entreprise et les chômeuses sont également plus touchées. On peut imaginer que les ressorts des violences sont variables, mais l’enquête n’apporte pas d’éléments pour étayer des hypothèses. Ce qui est clair c’est que l’un des objectifs des violences est de maintenir les femmes en position d’infériorité. Un phénomène connu est chiffré dans l’enquête, à savoir la sous-estimation par les femmes des violences : seulement 22 % estiment avoir eu à faire face à une situation de harcèlement au travail alors que l’enquête les chiffre à près d’un tiers...

Difficulté à parler, à agir

Dans la majorité des cas les femmes en ont parlé à quelqu’unE, mais rarement à une personne susceptible d’agir, que ce soit des représentantEs syndicaux ou la hiérarchie (7 à 16 % selon les cas). C’est aussi le cas en dehors du travail. Il faut dire que les situations économiques de dépendance ou de précarité des femmes les empêchent pour une partie d’entre elles de prendre ce risque. À cela s’ajoute, par exemple, le fait que 59 % des violeurs qui ont fait l’objet d’une procédure juridique ne sont pas condamnés. On ne se sent pas très encouragées à dénoncer les violences...

À l’occasion du 8 mars, toutes les organisations syndicales ont publié un communiqué portant un certain nombre de revendications concernant l’égalité professionnelle et la lutte contre les

violences [4].

Nous devons nous saisir du 8 mars de cette année pour dénoncer en particulier les violences faites aux femmes sur leur lieu de travail en ayant conscience que les lois « travail », la dégradation des conditions de travail en particulier dans les services publics, etc., ne peuvent qu'aggraver les violences faites aux femmes.

Elsa Collonges

Après la libération de la parole, construire un mouvement de masse



L'affaire Weinstein aura secoué la planète entière, mais cela ne sort pas de nulle part. Cela fait plusieurs années à présent que dans de nombreux pays du monde les femmes se mobilisent massivement pour leurs droits et contre leur oppression.

La question des violences qu'elles subissent est devenue une question centrale, comme en témoigne le mouvement Ni Una Menos en Argentine et Non Una di Meno en Italie (pas une de moins). Ce sont loin d'être les seuls endroits du monde où les femmes se mobilisent : on a pu voir dans l'État espagnol des mobilisations remarquables, notamment sur la question de l'avortement, tout comme en Pologne, ou encore aux États-Unis avec la Women's march contre la politique de Trump.

Une nouvelle génération féministe

Une nouvelle génération se politise et se radicalise sur la question des violences faites aux femmes mais aussi sur l'ensemble des questions féministes, tout en remettant en cause le système dans son entièreté. En effet la force de MeToo, cadre auto-organisé qui se réunit à la suite du 29 octobre, a bien été de montrer la question systémique des violences faites aux femmes. Les récentes enquêtes réalisées dans la foulée de cette mobilisation, dont celles de l'Ifop, sont venues conforter ces constats.

En France, la mobilisation n'a pas pour l'instant pris un caractère massif. Cependant, la libération de la parole a donné du souffle au mouvement féministe, qui était en difficulté et très divisé, comme en a témoigné la manifestation du 25 novembre et ensuite la manifestation du 27 janvier à Paris, impulsée par l'assemblée MeToo. Les liens de solidarité entre les femmes commencent à se reconstruire, et commencent à se (re)constituer des groupes de parole, d'action, de réflexion. C'est l'émergence d'une nouvelle génération militante. Et c'est une première étape dans la reconstruction du rapport de forces.

Pour quelle revendications ?

Cet embryon de mobilisation a quand même poussé le gouvernement Macron à annoncer un plan

contre les violences faites aux femmes. Évidemment, ces annonces sans financement sont une vaste blague, quand les mesures ne servent pas en réalité à réprimer plus, comme c'est le cas de la loi sur le harcèlement de rue. Mais les annonces de Macron ont montré quelle force ont les femmes quand elles se mobilisent, puisque le gouvernement s'est senti obligé de proposer quelque chose.

La question de nos revendications se pose très clairement, pour construire un mouvement de masse dans la durée qui soit en capacité de gagner. Sur la question des violences, nous ne pourrons faire l'économie d'une loi-cadre, mais avec un financement pour les associations féministes, un service public d'hébergement, des moyens pour une éducation non sexiste.

La question de l'égalité salariale est bien évidemment une revendication cruciale, tout comme la question d'un service public de qualité, donc la fin des suppressions de postes, l'embauche massive de personnel, l'arrêt de la casse de l'éducation, et l'abrogation des « lois travail » qui rendent la situation des femmes encore plus difficile dans le monde du travail.

Une stratégie pour un mouvement de masse

La question des revendications est essentielle pour unifier le mouvement féministe et construire un mouvement de masse. Cela montre aussi qu'il est possible de changer les choses, que cette situation n'est pas un état de fait. Nous devons avoir un plan pour changer le rapport de forces, comme l'ont fait nos camarades italiennes et argentines. Les femmes sont à même de proposer les changements dont elles ont besoin, mais pour y parvenir nous devons construire un mouvement féministe fort et inclusif. Pour mettre fin à notre oppression, il faudra un véritable changement de système, c'est pourquoi il est primordial de lier nos luttes féministes à celles du monde du travail (et inversement), à celles de l'ensemble des exploités et des opprimés. À la veille du 17 mars, marche des solidarités, et du 22 mars contre la casse du service public, mobilisons nous touTEs !

* * *

Dossier réalisé par la Commission nationale d'intervention féministe du NPA

P.-S.

* Notre presse : Hebdo L'Anticapitaliste - 420 (07/03/2018) :
<https://npa2009.org/actualite/8-mars-journee-de-lutte-journee-de-greve>

Notes

[1] https://www.youtube.com/watch?time_continue=24&v=8Lqye0w4MH8

[2] http://www.ifop.fr/?option=com_publication&type=poll&id=3977

[3] http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=3980

[4] http://cgt.fr/IMG/pdf/28_02_18_-_communiqu%C3%A9_intersyndical_8_mars.pdf